



PROFIL DE POSTE INFIRMIER Equipe Mobile Hospitalière de TERRITOIRE



ENR-03-001-DDS-DDS

A réviser en : Juin 2024

INTITULE DU METIER (à partir du Répertoire des Métiers de la Fonction Publique Hospitalière)

Famille : soins

Sous-famille : soins infirmiers

Libellé métier : IDE

MISSION METIER / POSTE

Les missions de l'IDEHT s'inscrivent dans un projet régional initié par l'Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche-Comté dont l'objectif est de promouvoir l'accès de tous les EMS (EHPAD, MAS et FAM, IEM, établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés) aux compétences spécialisées en matière de prévention et maîtrise du risque infectieux associé aux soins.

L'IDEHT intervient dans un nombre d'établissements (EHPAD, MAS, FAM, IEM, établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés) ayant conventionné avec le CH de Sens, au prorata de l'ETP défini.

Ses prestations sont guidées par le plan d'action défini à l'issue du DARI et sont relatives à la prévention et la maîtrise du risque infectieux associé aux soins. Elles comprennent :

- La promotion des bonnes pratiques,
- L'organisation de formations,
- Le développement de l'évaluation des pratiques professionnelles,
- L'aide à la rédaction et la mise à disposition de procédures,
- Une aide technique en cas de survenue d'évènements infectieux inhabituels et/ou à potentiel épidémique,
- La veille documentaire permettant l'actualisation des pratiques et procédures.

ACTIVITES

1. Activité de veille et d'alerte ciblée sur le risque infectieux associées aux soins

- Participer à la surveillance épidémiologique au sein de l'établissement,
- Identifier les risques infectieux et en assurer le suivi,
- Participer aux investigations et interventions nécessaires, dont les mesures barrières, lors de la survenue d'évènements infectieux inhabituels et à potentiel épidémique dans les services ou unités,
- Assurer la rétro-information des données (Etre en capacité et rédiger des RETEX).

2. Action de prévention sur le risque infectieux associé aux soins

- Mise en œuvre du DARI :
- Participer à la mise en œuvre et à l'évaluation du programme d'actions établi à partir de l'auto-évaluation du Groupe d'Evaluation des Pratiques en Hygiène Hospitalière (GREPHH) et des recommandations nationales de lutte contre les infections associées aux soins (Propias 2015),
- Déclinaison des axes d'amélioration à court, moyen et long terme.
- Aide à la formalisation des procédures/protocoles/CAT/fiches techniques :
- Collaborer, avec les professionnels de l'EMS, à la rédaction et mise en œuvre des procédures, des protocoles en application des textes réglementaires et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles.
- Participer à leur diffusion, leur mise en place et leur évaluation,
- Elaborer des outils de communication pour les professionnels des EMS (bulletin d'information...),
- Participer à l'organisation des circuits (travaux, linge, déchets, restauration ...) dans le cadre de la prévention du risque infectieux.



PROFIL DE POSTE INFIRMIER

Equipe Mobile Hospitalière de TERRITOIRE



ENR-03-001-DDS-DDS

A réviser en : Juin 2024

3. Action de formation :

- Proposer un plan annuel de formation pour les professionnels de l'EMS au regard des besoins identifiés dans l'évaluation GREPHH,
- Organiser et participer à la formation des professionnels dans le domaine de la gestion du risque infectieux (notamment les nouveaux embauchés, intérimaires, stagiaires...),
- Organiser la mutualisation des formations entre les EMS du territoire pris en charge,
- Rédiger et réactualiser les différents documents de formation,
- Evaluer les compétences acquises.

4. Activité d'évaluation des pratiques :

- Mettre en place et conduire des audits et des enquêtes d'observation au sein de l'établissement sur les thématiques de la prévention et de la maîtrise du risque infectieux associé aux soins.

5. Autres activités :

- Participer aux différents appels d'offres en lien avec l'hygiène (produits d'entretien, dispositifs médicaux, ...) et à l'élaboration des conventions avec les prestataires

SAVOIR-FAIRE REQUIS

Description des savoir-faire	Base	Confirmée	Expertise
Rigueur et méthode		X	
Très bonnes qualités relationnelles			X
Sens pédagogique			X
Diplomatie et sens de la communication			X
Facultés d'adaptation et à rendre compte.			X
Diplomatie et sens de la communication			X
Capacité d'organisation			X

CONNAISSANCES ASSOCIEES*(Les niveaux sont basés sur des temps d'apprentissage)*

Description des connaissances	Générales	Détaillées	Approfondies
Hygiène hospitalière et maîtrise du risque infectieux			X
Maladies infectieuses et microbiologie		X	
Réglementation en Hygiène			X
Démarches, méthodes et outils de la qualité – gestion des risques			X
Bureautique - informatique			X
Epidémiologie et méthodes statistiques		X	
Recherche et gestion documentaire		X	
Logiciel dédié au management de la qualité et au management par les risques		X	
Conduite de projet			X
Interviews, analyse			X
Audit interne – Audit clinique - évaluation		X	



PROFIL DE POSTE INFIRMIER Equipe Mobile Hospitalière de TERRITOIRE



ENR-03-001-DDS-DDS

A réviser en : Juin 2024

PROFIL DU POSTE

Pré-requis et qualifications (diplômes, habilitations, permis) : (se référer à la base de données des connaissances du répertoire des métiers RMFPF, rubrique « Pour en savoir plus »)

➤ **Pré-requis et qualifications INDISPENSABLES**

Diplôme d'état infirmier

Diplôme qualifiant – hygiène hospitalière et maîtrise du risque infectieux ou engagement à se former

PERMIS B obligatoire

➤ **Pré-requis et qualifications SOUHAITES**

- Expérience hospitalière
- Sensibilisation aux problématiques spécifiques de la prise en charge gériatrique et/ou du handicap.

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Liaisons hiérarchiques

- **Ascendantes (N+1)** : Cadre de pôle COMT

Liaisons fonctionnelles

L'IDE hygiéniste est sous la responsabilité fonctionnelle du cadre du CPIAS de Dijon.

▣ Dans les EHPAD/FAM/MAS /IME/CME partenaires:

- Les Directions des établissements et responsables administratifs
- Les médecins coordonnateurs EHPAD/FAM/MAS
- Les correspondants locaux Hygiène
- Les personnels paramédicaux

Conditions d'exercice

(rythmes de travail, horaires, quotité de temps de travail, contraintes particulières)

Quotité de temps de travail :

5 Jours sur 7

38h45 /semaine

Rythme de travail :

Les horaires sont adaptables selon la mission confiée et le lieu d'exercice.

IL y a une obligation de déplacement dans les établissements partenaires, avec une autorisation administrative permanente, au moyen d'un véhicule administratif dans la mesure du possible.

CIRCUIT DE VALIDATION

Rédacteur :

Nom Mme JUCHAT Patricia
Mme REITER Cassandre
Fonction IDE

Signé le

Vérificateur :

Nom Mme BALAJ Séverine
Fonction cadre de pôle

Signé le

Approbateur :

Nom Mr CHAPEY Lionel
Fonction cadre supérieur

Signé le

Directeur qualité :

Mme MILACHON
Signé le